

Sujet : [INTERNET] Chronologie av Bollée
De : Laine Sylvain
Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr
Date : 03/04/2024 04:49

Monsieur le Préfet,

Les conséquences d'un tel abattage, seront très importantes pour les riverains et usagers .
La température en plein été pour les riverains, à l'intérieur de leurs appartements sera supérieure de 5 à 7 degrés du fait de la disparition de l'ombre.
Au sol, sur les trottoirs, l'augmentation de température sera encore plus importante avec la réverbération.
(J'en ai fait l'expérience inverse en installant une pergola sur deux maisons).

Gain de température en plein été à l'intérieur de la maison

Chez moi

Sans ombre : 30 et avec 25

Chez ma fille :

Sans ombre: 32 et avec 25

Et j'ajoute que l'ombre ainsi créé à permis de réutiliser la terrasse .

En plein été, le sol conserve la chaleur, et même le soir sans ombre il n'est pas possible de profiter de bancs sur des trottoirs goudronnés.

Prétexter que les arbres sont malades est un mensonge, les experts des associations sont unanimes.

1 Une commission d'experts indépendants est indispensable

2 l'abattage de 200 arbres pour 3 mn sur le trajet est irrationnel.

(D'autant plus que ce temps est une estimation....)

3 Et pourquoi vouloir tout casser et détruire tous ces arbres alors que l'on peut faire avec l'existant ?

4 L'avenue Bollée ne mérite pas ça. Cette belle avenue sans les arbres ne sera plus une avenue. Le projet contentera plus de monde s'il on conserve et respecte le vivant, et tout particulièrement les arbres.

Conclusion

Un prolongement de la concertation reste pertinente pour nommer des experts indépendants.

Les remarques citoyennes, notamment celles des riverains apportent des nouveaux éléments.

Monsieur le préfet, je vous demande de prolonger ce temps de concertation

Veuillez agréer Monsieur le préfet mes sincères salutations.

Sylvain LAINÉ

